

BUDGET PRIMITIF 2025



ZONES INDUSTRIELLES

REPUBLIQUE FRANÇAISE

Communauté de Communes dont la population est de 3500 habitants et plus : CC COTE D'ALBATRE (1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL CCCA (2)

Numéro SIRET : 20006983900062

POSTE COMPTABLE : FECAMP

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : ZONES INDUSTRIELLES (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	31
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	33
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	35
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	38
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	41

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	43
A1.01 - Opérations non ventilables	46
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	47
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	49
A2.01 - Opérations non ventilables	51
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	52
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	54
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	55
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	59
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	60
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	61

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	63
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	64
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	65
B3.1 - Etat des provisions constituées	66
B3.2 - Etalement des provisions	68
B4 - Etat des charges transférées	69
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	70
B6 - Prêts	71
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	72
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	73
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	74
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	76
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	77
B11.2 - Liste des établissements publics créés	78
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	79
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	80
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	81
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	82
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	84
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	85

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I - INFORMATIONS GENERALES	
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	
Population totale	1 A
	0

Informations statistiques	
	Valeurs
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00
Informations financières - ratios	
1 Dépenses réelles de fonctionnement / population	0,00
2 Recettes réelles de fonctionnement / population	0,00
3 Dépenses d'équipement brut / population	0,00
4 Encours de dette / population (2) (3)	0,00
5 DGF / population	0,00
6 Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,00
7 Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,00
8 Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,00
9 Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00
10 Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,00

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmises par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I - INFORMATIONS GENERALES MODALITES DE VOTE DU BUDGET

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement des chapitres à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7.5 %
- Investissement : 7.5%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans ».
- (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
- (4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N° ... du ...
- (5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.
- (6) A compléter par un seul des trois choix suivants :
 - sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1				I C1
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	9 013 356,44	9 136 385,97	917 993,50	A1 1 041 023,03
Investissement	4 331 395,21	4 454 288,97	917 902,37	A2 1 040 746,13
Fonctionnement	4 681 961,23	4 682 147,00	91,13	A3 276,90

RESTES A REALISER N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	144 946,04	III + IV	0,00
Investissement	139 308,10	III	0,00
Fonctionnement	5 637,94	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)			
TOTAL	A1 + B1	896 076,99	
Investissement	A2 + B2	901 438,03	
Fonctionnement	A3 + B3	-5 361,04	

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 139 308,10
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	139 308,10
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 5 637,94
011	Charges à caractère général (4)	5 637,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III)
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV)
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET I - VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET - VOTE ET REPORTS

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET		II A	
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS			
VOTE	Credits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	DEPENSES	RECETTES
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 209 238,03	307 800,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	0,00 1 040 746,13
	=	=	=
	Total de la section d'investissement (2)	1 348 546,13	1 348 546,13
VOTE	Credits de fonctionnement votés au titre du présent budget	632 123,96	637 485,00
	+ Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	5 637,94 (si déficit) 0,00	0,00 (si excédent) 276,90
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	=	=
	Total de la section de fonctionnement (3)	637 761,90	637 761,90
	TOTAL DU BUDGET (4)	1 986 308,03	1 986 308,03

(1) A servir uniquement en cas de renversement de l'exercice précédent soit après le vote du comité administratif soit en cas de renverse anticipée des résultats.

Les restes à décaissement de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses aux dépenses engagées non mandatées et non attachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à d'un titre et non rattachées.

L'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement

2) Total de la section d'investissement dans l'industrie : 100 millions de francs.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAK + résultat reporté + crédits de fonctionnement voté

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			II
PRÉSENTATION DES AP VOTÉES			B1
AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
Z12018001/2018	REHABILITATION BATIMENT TECHMAN EUROBACHES PHASE 2	03201801	2 347 442,00
	TOTAL		2 347 442,00
	« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
	TOTAL GENERAL		2 347 442,00

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET			
PRÉSENTATION DES AE VOTÉES			II B2
Numéro	AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1) Libellé	Chapitre(s)	Montant
	TOTAL		0,00
	« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
	TOTAL GENERAL		0,00

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET					II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT					C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	150 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	564 172,03	139 308,10	752 703,03	752 703,03	892 011,13
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	445 148,34	0,00	337 475,00	337 475,00	337 475,00
Total des dépenses d'équipement		1 159 320,37	139 308,10	1 100 178,03	1 100 178,03	1 239 486,13
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	120 882,00	0,00	45 060,00	45 060,00	45 060,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		120 882,00	0,00	45 060,00	45 060,00	45 060,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		1 280 202,37	139 308,10	1 145 238,03	1 145 238,03	1 284 546,13

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	69 200,00		61 200,00	61 200,00	61 200,00
041	Opérations patrimoniales (7)	2 500,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		71 700,00		64 000,00	64 000,00	64 000,00

TOTAL	1 351 902,37	139 308,10	1 209 238,03	1 209 238,03	1 348 546,13
+					
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE					0,00
=					
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES					1 348 546,13

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET						II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT						C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		2 207,00	0,00	0,00	0,00	0,00

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	9 093,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	422 700,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		431 793,00		307 800,00	307 800,00	307 800,00

TOTAL	434 000,00	0,00	307 800,00	307 800,00	307 800,00
--------------	-------------------	-------------	-------------------	-------------------	-------------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	1 040 746,13
--	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 348 546,13
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)
--

243 800,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021 ; DI\ 040 = RF\ 042 ; RI\ 040 = DF\ 042 ; DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	316 075,00	5 637,94	295 274,00	295 274,00	300 911,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	30 159,00	0,00	30 847,00	30 847,00	30 847,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,00	0,00	3,96	3,96	3,96
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		346 239,00	5 637,94	326 124,96	326 124,96	331 762,90
66	Charges financières	2 194,00	0,00	999,00	999,00	999,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		348 433,00	5 637,94	327 123,96	327 123,96	332 761,90

023	Virement à la section d'investissement (4)	9 093,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	422 700,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		431 793,00		305 000,00	305 000,00	305 000,00

TOTAL	780 226,00	5 637,94	632 123,96	632 123,96	637 761,90
+					
		D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE		0,00	
=					
		TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES		637 761,90	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	40 000,87	0,00	29 936,00	29 936,00	29 936,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	661 309,00	0,00	546 172,00	546 172,00	546 172,00
Total des recettes de gestion courante		701 309,87	0,00	576 108,00	576 108,00	576 108,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	7 125,00		177,00	177,00	177,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		708 434,87	0,00	576 285,00	576 285,00	576 285,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	71 700,00		61 200,00	61 200,00	61 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		71 700,00		61 200,00	61 200,00	61 200,00

TOTAL	780 134,87	0,00	637 485,00	637 485,00	637 485,00
+					
R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE			276,90		
=					
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					637 761,90

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	243 800,00
---	------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – DEPENSES			D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	61 200,00	61 200,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	45 060,00	0,00	45 060,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	275,00		275,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	10 000,00	0,00	10 000,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	892 011,13	2 800,00	894 811,13
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	337 200,00	0,00	337 200,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	1 284 546,13	64 000,00	1 348 546,13

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 348 546,13

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011 Charges à caractère général (9)	300 911,94		300 911,94
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	30 847,00		30 847,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	3,96	0,00	3,96
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	999,00	0,00	999,00
67 Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	305 000,00	305 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	332 761,90	305 000,00	637 761,90

+

D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
=	
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	637 761,90

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	2 800,00	2 800,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28 Amortissement des immobilisations		305 000,00	305 000,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total	0,00	307 800,00	307 800,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	1 040 746,13
---	--------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
--------------------------------	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	1 348 546,13
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	29 936,00		29 936,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	0,00		0,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	546 172,00	0,00	546 172,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	0,00	61 200,00	61 200,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	177,00	0,00	177,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total	576 285,00	61 200,00	637 485,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
	R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	276,90	
			=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	637 761,90	

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			III – VUE D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE			A	

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

DEPENSES							
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la Séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	I'assemblée II	Vote de l'assemblée dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP
TOTAL	1 351 902,37	139 303,10	2 347 442,00	1 209 238,03	1 209 238,03	275,00	1 208 963,03
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	563 576,94	139 303,10	0,00	752 703,03	752 703,03	0,00	892 011,13
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	411 467,34	0,00	0,00	337 200,00	337 200,00	0,00	337 200,00
Total des opérations d'équipement (3)	34 276,09	0,00	2 347 442,00	275,00	275,00	0,00	275,00
Total des dépenses d'équipement	1 159 320,37	139 303,10	2 347 442,00	1 100 178,03	1 100 178,03	275,00	1 099 903,03
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	45 060,00	45 060,00	0,00	45 060,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	120 882,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crédit de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)							
Total des dépenses financières	120 882,00	0,00	0,00	45 060,00	45 060,00	0,00	45 060,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses Ttelles	1 280 202,37	139 303,10	2 347 442,00	1 145 238,03	1 145 238,03	275,00	1 144 963,03
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	69 200,00			61 200,00	61 200,00		61 200,00
041 Opérations patrimoniales (7)	2 500,00			2 800,00	2 800,00		2 800,00
Total des dépenses d'ordre	71 700,00			64 000,00	64 000,00		64 000,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
Total des dépenses d'investissement cumulées	1 348 546,13

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RI 042.
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041.
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET			
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		III	
		A	

		RECETTES	
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles
		I	II
TOTAL	434 000,00	0,00	307 800,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 207,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	2 207,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	2 207,00	0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement	9 093,00	0,00	0,00
040 Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	422 700,00	305 000,00	305 000,00
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes d'ordre	431 793,00	307 800,00	307 800,00
R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)		1 040 746,13	
Affectation au compte 1068 (8)		0,00	

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7) 1 040 746,13

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
				II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					1 348 546,13

- (1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = Dr/042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = Rl/041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET

III – VOTE DU BUDGET							III – VOTE DU BUDGET	
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE				
		A1						
Chap./ art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II	
TOTAL	1 351 902,37	139 308,10	2 347 442,00	1 209 238,03	1 209 238,03	275,00	1 208 963,03	
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	150 000,00	0,00	0,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
2031 Frais d'études	150 000,00	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21 Immobilisations corporelles	563 576,94	139 308,10	0,00	752 703,03	752 703,03	0,00	752 703,03	
2111 Terrains nus	102 513,35	117 312,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
2115 Terrains bâtis	87 635,48	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
2128 Autres agencements et aménagements	50 000,00	0,00		15 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	
21321 Immeubles de rapport	23 674,69	181,55		283 903,03	0,00	283 903,03	284 084,58	
21351 Bâtiments publics	119 972,07	21 814,35		213 800,00	0,00	213 800,00	235 614,55	
2151 Réseaux de voirie	30 000,00	0,00		50 000,00	0,00	50 000,00	50 000,00	
2152 Installations de voirie	8 448,00	0,00		120 000,00	0,00	120 000,00	120 000,00	
21538 Autres réseaux	0,00	0,00		60 000,00	0,00	60 000,00	60 000,00	
2158 Autres inst.,matériel,outil, techniques	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
217321 Immeubles de rapport (mise à dispo)	140 076,27	0,00		10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00	
21788 Autres immo. corp. reçues (mise à dispo)	1 237,08	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	411 467,34	0,00	0,00	337 200,00	337 200,00	0,00	337 200,00	
2313 Constructions	411 467,34	0,00		337 200,00	337 200,00	0,00	337 200,00	
Total des opérations d'équipement (4)	34 276,09	0,00	2 347 442,00	275,00	275,00	0,00	275,00	
Total des dépenses d'équipement	1 159 320,37	139 308,10	2 347 442,00	1 100 178,03	275,00	1 099 903,03	1 239 486,13	
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
								II = I + II
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaires)	120 882,00	0,00	45 060,00	45 060,00	45 060,00	45 060,00	45 060,00
1641	Emprunts en euros	109 262,00	0,00	35 060,00	35 060,00	35 060,00	35 060,00	35 060,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	11 620,00	0,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00	10 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00				
Total des dépenses financières		120 882,00	0,00	45 060,00	45 060,00	0,00	45 060,00	45 060,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 280 202,37	139 308,10	2 347 442,00	1 145 238,03	275,00	1 144 963,03	1 284 546,13
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	69 200,00		61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	69 200,00		61 200,00	61 200,00		61 200,00	61 200,00
13911	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	27 359,00		31 027,00	31 027,00		31 027,00	31 027,00
13912	Subv. transf. Régions	13 618,00		13 618,00	13 618,00		13 618,00	13 618,00
13913	Subv. transf. Départements	23 475,00		11 807,00	11 807,00		11 807,00	11 807,00
139151	Subv. transf. GFP de rattachement	4 748,00		4 748,00	4 748,00		4 748,00	4 748,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	Charges transférées (7)	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	2 500,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
21351	Bâtiments publics	2 500,00		2 800,00	2 800,00		2 800,00	2 800,00
Total des dépenses d'ordre		71 700,00		64 000,00	64 000,00		64 000,00	64 000,00

- (1) Détailier les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.
- (3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET							III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
3201601	Réhabilitation bâtiment Techman phase 1	ZI2016001	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3201801	APCP REHABILITATION TECHMAN EUROBACHES PHASE 2	ZI2018001	2 269 354,76	0,00	275,00	275,00	275,00	0,00
3202001	RÉHABILITATION DU COWORKING		58 116,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3202301	ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE		595,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL			2 328 066,40	0,00	275,00	275,00	275,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3201601
LIBELLE : Réhabilitation bâtiment Techman phase 1
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : ZI2016001

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	0,00	0,00	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT						A2.2

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3201801
LIBELLE : APCP REHABILITATION TECHMAN EUROBACHES PHASE 2
AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME : ZI2018001

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	AP votée y compris ajustement	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	2 347 442,00	2 269 354,76	a 0,00	275,00	b 275,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	2 347 442,00	2 269 354,76	0,00	275,00	275,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	22 347,25	22 347,25	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	2 325 094,75	2 227 997,51	0,00	275,00	275,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	19 010,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	1 124 709,17	c 0,00	0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138)	1 112 938,34	0,00	0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	215 325,00	0,00	0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	755 155,34	0,00	0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	142 458,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	11 770,83	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	11 770,83	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	-275,00
-------------------------------	---------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
(4) Sauf 165, 166 et 16449.
(5) Indiquer le signe algébrique.
(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT					A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3202001
LIBELLE : RÉHABILITATION DU COWORKING
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES	58 116,55	a	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 230,30	0,00	0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	39 773,74	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	5 456,56	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	12 886,25	0,00	0,00	0,00
2313	Constructions	12 886,25	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)	0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailer les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Indiquer le signe algébrique.
- (6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 3202301
LIBELLE : ACQUISITION MATERIEL INFORMATIQUE ET TELEPHONIQUE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
DEPENSES		595,09	a	0,00	b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	595,09	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	595,09	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information) (facultatif)

Chap. / art. (2)	Libellé	Réalisations cumulées affectées à l'opération au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES (3)		0,00	c	0,00	d
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (2324)	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde = (c + d) – (a + b) (5)	0,00
--------------------------------------	-------------

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Indiquer le signe algébrique.

(6) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

		III			A3	
Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
	TOTAL	434 000,00	0,00		307 800,00	307 800,00
018	RSA	0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00		0,00	0,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00		0,00	0,00
1312	Subv. transf. Régions	0,00	0,00		0,00	0,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00		0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00		0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		0,00	0,00		0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00		0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	2 207,00	0,00		0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	2 207,00	0,00		0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00		0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00		0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes financières		2 207,00	0,00		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00		0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 207,00	0,00		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	9 093,00	0,00		0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	422 700,00			305 000,00	305 000,00
2115	Terrains bâties	0,00			0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	0,00			0,00	0,00
21321	Immeubles de rapport	0,00			0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00			0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	241,00			229,00	229,00

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'Assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I	II	III = I + II	
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	391 366,00	271 623,00	271 623,00	271 623,00	271 623,00
281351	Bâtiments publics	1 127,00	1 355,00	1 355,00	1 355,00	1 355,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	249,00	740,00	740,00	740,00	740,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	2 290,00	2 290,00	2 290,00	2 290,00
281532	Réseaux d'assainissement	0,00	281,00	281,00	281,00	281,00
281534	Réseaux d'électrification	8 200,00	5 934,00	5 934,00	5 934,00	5 934,00
281538	Autres réseaux	2 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil, techniques	1 206,00	1 349,00	1 349,00	1 349,00	1 349,00
2817321	<i>Immeubles de rapport (mise à dispo)</i>	10 227,00	17 310,00	17 310,00	17 310,00	17 310,00
2817334	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	389,00	389,00	389,00	389,00	389,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	83,00	83,00	83,00	83,00	83,00
28181	Installations générales, aménagt divers	535,00	446,00	446,00	446,00	446,00
281838	Autre matériel informatique	596,00	596,00	596,00	596,00	596,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 569,00	485,00	485,00	485,00	485,00
28188	Autres immo. corporelles	2 332,00	1 890,00	1 890,00	1 890,00	1 890,00
041	Opérations patrimoniales (9)	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
2031	Frais d'études	0,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00	2 800,00
Total des recettes d'ordre		431 793,00	307 800,00	307 800,00	307 800,00	307 800,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 1649.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à versement.

(5) Voir l'annexe IV-B pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/040 = Dr/042).

(7) Les comptes 15, 29, 38, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE

					III
					B

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	DÉPENSES			Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
					Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE		
	TOTAL	780 226,00	5 637,94	0,00	632 123,96	632 123,96	0,00	632 123,96	637 761,90
011	Charges à caractère général (3)	316 075,00	5 637,94	0,00	295 274,00	295 274,00	0,00	295 274,00	309 119,94
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	30 159,00	0,00	30 847,00	30 847,00	0,00	0,00	30 847,00	30 847,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	5,00	0,00	3,96	3,96	3,96	0,00	3,96	3,96
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses de gestion des services	346 239,00	5 637,94	0,00	326 124,96	326 124,96	0,00	326 124,96	331 762,90
66	Charges financières	2 194,00	0,00	999,00	999,00	999,00	0,00	999,00	999,00
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
	Total des dépenses financières	2 194,00	0,00	999,00	999,00	999,00	0,00	999,00	999,00
	Total des dépenses réelles	348 433,00	5 637,94	0,00	327 123,96	327 123,96	0,00	327 123,96	332 761,90
023	Virement à la section d'investissement	9 093,00			0,00	0,00			0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	422 700,00			305 000,00	305 000,00		305 000,00	305 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
	Total des dépenses d'ordre	431 793,00			305 000,00	305 000,00		305 000,00	305 000,00
									D002 Résultat reporté ou anticipé (5)
									0,00
									Total des dépenses de fonctionnement cumulées
									637 761,90

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
									II	III = I + II
	TOTAL		780 226,00	5 637,94	0,00	632 123,96	632 123,96	0,00	632 123,96	637 761,90
011	Charges à caractère général (4)	316 075,00	5 637,94	0,00	295 274,00	295 274,00	0,00	0,00	295 274,00	300 911,94
60611	Eau et assainissement	4 000,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	2 500,00
60612	Energie - Electricité	25 000,87	0,00	17 000,00	17 000,00	0,00	0,00	17 000,00	17 000,00	17 000,00
60631	Fournitures d'entretien	2 000,00	0,00	500,00	500,00	0,00	0,00	500,00	500,00	590,00
60632	Fournitures de petit équipement	500,00	90,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 061,78
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	61,78	2 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	2 800,00	0,00	1 171,20	0,00	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00	20 000,00
61521	Entretien terrains	1 171,20	0,00	51 505,93	4 110,26	61 500,00	61 500,00	0,00	61 500,00	65 610,26
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	51 505,93	4 110,26							
615231	Entretien, réparations voiries	0,00	0,00			19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
615232	Entretien, réparations réseaux	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6156	Maintenance	16 750,00	0,00			13 050,00	13 050,00	0,00	13 050,00	13 050,00
617	Etudes et recherches	72 440,00	0,00			5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6188	Autres frais divers	4 000,00	1 375,00			10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	11 375,00
62268	Autres honoraires, conseils	10 000,00	0,00			5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	488,00	0,00			500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6232	Fêtes et cérémonies	100,00	0,00			500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	0,00			1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 112,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6282	Frais de gardiennage	800,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	2 300,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	10 107,00	0,00			18 724,00	18 724,00	0,00	18 724,00	18 724,00
6288	Autres services extérieurs	0,90	0,90			10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,90
63512	Taxes foncières	110 000,00	0,00			110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	30 159,00	0,00			30 847,00	30 847,00		30 847,00	30 847,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	30 159,00	0,00			30 847,00	30 847,00		30 847,00	30 847,00

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la budgettaire (3)	Propositions nouvelles II	Vote de l'assemblée III = I + II	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	5,00	0,00	0,00	3,96	3,96	3,96	3,96
65888	Autres	5,00	0,00	0,00	3,96	3,96	3,96	3,96
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		346 239,00	5 637,94	0,00	326 124,96	326 124,96	326 124,96	331 762,90
66	Charges financières	2 194,00	0,00	0,00	999,00	999,00	999,00	999,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 456,00	0,00	0,00	1 070,00	1 070,00	1 070,00	1 070,00
66112	Intérêts • Rattachement des ICNE	-262,00	0,00	0,00	-71,00	-71,00	-71,00	-71,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
Total des charges financières et spécifiques		2 194,00	0,00	0,00	999,00	999,00	999,00	999,00
Total des dépenses réelles		348 433,00	5 637,94	0,00	327 123,96	327 123,96	327 123,96	332 761,90
023	Virement à la section d'investissement	9 003,00			0,00	0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	422 700,00			305 000,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	422 700,00			305 000,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		431 793,00			305 000,00	305 000,00	305 000,00	305 000,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	122,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	113,00

	= Différence ICNE N – ICNE N-1		
			-71,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'enagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définition des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) / DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
						B2
	TOTAL	780 134,87	0,00	637 485,00	637 485,00	637 485,00
013	Atténuations de charges (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	40 000,87	0,00	29 936,00	29 936,00	29 936,00
70878	Remb. frais par des tiers	40 000,87	0,00	29 936,00	29 936,00	29 936,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	661 309,00	0,00	546 172,00	546 172,00	546 172,00
752	Revenus des immeubles	328 000,00	0,00	350 000,00	350 000,00	350 000,00
75822	Prise en charge déficit budget annexe	333 309,00	0,00	196 172,00	196 172,00	196 172,00
75888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion des services		701 309,87	0,00	576 108,00	576 108,00	576 108,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	7 125,00		177,00	177,00	177,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	532,00		177,00	177,00	177,00
7817	Rep. prov. dépréci. actifs circulants	6 593,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		708 434,87	0,00	576 285,00	576 285,00	576 285,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	71 700,00		61 200,00	61 200,00	61 200,00
722	Immobilisations corporelles	2 500,00		0,00	0,00	0,00
7761	Differences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
777	Rec... subv inv transférées cpt résultat	69 200,00		61 200,00	61 200,00	61 200,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		71 700,00		61 200,00		61 200,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

		IV – ANNEXES					IV		
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE					A1		
Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult. ,vie soc.,jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
	DÉPENSES	35 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	35 060,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES						
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)					IV A1	
Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL	
	DEPENSES							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	1 110 178,03	0,00	0,00			1 145 238,03
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	10 000,00	0,00	0,00			45 060,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	10 000,00	0,00	0,00			10 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	752 703,03	0,00	0,00			752 703,03
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	337 475,00	0,00	0,00			337 475,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
	RECETTES							
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00			0,00

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

Chapitre nature	Libellé	Aménagement des territoires et habitat	Action économique	Environnement	Transports	Fonction en réserve	TOTAL
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANEXES	IV
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.01
01 – OPERATIONS NON VENTILABLES			
Article / compte nature (1)	Libellé	01	Opérations non ventilables
	DEPENSES		35 060,00
164	Emprunts auprès des éts financiers		35 060,00
	RECETTES		0,00

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE		A1.906	

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	Services communs	Interventions économiques transversales	Structure d'animation et de dév. éco.	Actions sectorielles			633 Développement touristique	
					63		631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		
					6311 Laboratoire	6312 Marchés alimentaires	6318 Autres		
	DEPENSES	1 110 178,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
165	Dépôts et cautionnements reçus	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
212	Agencements et aménagements de terrains	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
213	Constructions	497 703,03	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	230 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
231	Immobilisations corporelles en cours	337 475,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Détailier les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	IV
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE	A1.906

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
	DEFENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
212	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00
213	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	497 703,03
215	Installat° matériel, outillage techniq,	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
217	Immobilisations reçues mises à dispo.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	337 475,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

	IV – ANNEXES	
	A – PRÉSENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	
		IV
		A2

Chapitre nature	Libellé	Opérations non ventilées	01 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeuin., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES									
011	Charges à caractère général	110 999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	110 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	999,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES									
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	177,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

		IV – ANNEXES					IV – ANNEXES	
		A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)					A2	
Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES								
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	185 274,00	0,00	0,00	0,00	295 274,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	30 847,00	0,00	0,00	0,00	30 847,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	3,96	0,00	0,00	0,00	3,96
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	999,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	576 108,00	0,00	0,00	576 285,00		
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	29 936,00	0,00	0,00	0,00	29 936,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	546 172,00	0,00	0,00	0,00	546 172,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	177,00	177,00

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		IV A2.01	
		V – ANNEXES	
		01 – OPERATIONS NON VENTILABLES	
Article / compte nature (1)	Littérale	01	Opérations non ventilables
	DEPENSES		
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)		110 999,00
661	Charges d'intérêts		999,00
	REÇETTES		
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou		177,00
			177,00

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES

A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLEE

FONCTION 6 = Action économique

(1) Détaillez les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES		IV	
A – PRÉSENTATION CROISÉE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRÉSENTATION DÉTAILLÉE		A2.936	

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	64 Rayonnement, attractivité du territoire	65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	66 Maintien et dév. des services publics	67 Recherche et innovation	68 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES							
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	216 124,96
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	113 550,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
622	Remunerations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 847,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 500,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 724,00
							3,96
RECETTES							
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	576 105,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 936,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	350 000,00
							196 172,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES			
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE			
B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)			
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1
Intérêts (3)	Montant des remboursements N-1	Intérêts (3)	Montant des remboursements N-1
Remboursement du tirage	Encours restant dû au 01/01/N		
5191 Avances du Trésor			
5192 Avances de trésorerie			
51931 Lignes de trésorerie			
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt			
5194 Billets de trésorerie			
5198 Autres crédits de trésorerie			
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00
			0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8300071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES										IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE										B1.2	
B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)											
Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de filie	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt: (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial	Péri- odicité des rembour- sements (6)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00						
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)											
1641 Emprunts en euros (total)											
10000389637 (2017-05)	Credit Agricole	06/12/2017	15/12/2017	15/03/2018	150 000,00	F	FIXE				
501753 (2014-01)	La banque postale	10/12/2014	15/01/2015	01/05/2015	930 000,00	F	FIXE				
1643 Emprunts en devises (total)					0,00						
1644 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00						
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00						
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00						
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00						
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00						
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00						
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00						
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00						

CC COTE D'ALBATRE - ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

Emprunts et dettes à l'origine du contrat									
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux initial
168 Emprunts et dettes assimilées (Total)					0,00				
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00				
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00				
1687 Autres dettes (total)					0,00				
Total général					1 080 000,00				

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle , B : bimestrielle , T : trimestrielle , X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCBB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

	IV – ANNEXES	B1.2
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverte ? O/N (11)	Montant couvert (12)	Capital restant dû au 01/01/N (13)	Durée résiduelle (en années) (14)	Type de taux (15)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice (17)	
								Taux d'intérêt			
								Capital	Charges d'intérêt (16)		
163 Emprunts obligataires (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)	0,00		105 056,05					35 058,05	1 066,11	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)	0,00		105 056,05					35 058,05	1 066,11	0,00	
10000389637 (2017-05) 501753 (2014-01)	N N	A-1 A-1	80 000,00 25 056,05	7,96 0,08	F F FIXE FIXE	1.270 1.560	10 000,00 25 058,05	968,38 97,73	0,00 0,00	41,98 0,00	
1643 Emprunts en devises (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour METIP et PPP (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)	0,00							0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)	0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert éventuelle (12)	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années) (13)	Type de taux (13)	Index (14)	Taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Emprunts et dettes au 01/01/N		Annuité de l'exercice
									Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (le cas échéant) (17)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		105 050,05				35 058,05	1 066,11	0,00	41,98

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire ICB/015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts régis à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

	IV	B1.3
--	-----------	-------------

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

	Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de filé	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (10)	% par type de taux selon le capital restant dû
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)														
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL			0,00	0,00						0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6) : 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices, dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat décharge et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat décharge et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS		B1.4	
B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)			
Structure	Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices
			Ecart d'indices zone euro
			(3)
			Indices hors zone euro et écart d'indices dont l'un est un indice hors zone euro
			(4)
			Indices hors zone euro et écart d'indices hors zone euro
			(5)
			Autres indices
			(6)
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (trame).			
	Nombre de produits	2	0
	% de l'encours	100,00	0,00
	Montant en euros	105 058,05	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier			
	Nombre de produits	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swapoption)			
	Nombre de produits	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé			
	Nombre de produits	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5			
	Nombre de produits	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00
(F) Autres types de structures			
	Nombre de produits		0
	% de l'encours		0,00
	Montant en euros		0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Instrument de couverture										Primes éventuelles
	Emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	
Taux fixe (total)	0,00						0,00			0,00	0,00
Taux variable simple (total)	0,00						0,00			0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)	0,00						0,00			0,00	0,00
Total	0,00						0,00			0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swapion).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable indiquer le niveau à la date de vote du budget

(2) A communication or information sent to another person is always a communication.

(1) A complete solution will be covered in *Part II*.

[8] Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB101507/C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

ANNEXES PATRIMONIALES - ETAT DE LA DETTE - DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME		IV	B1.6
B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)			
REPARTITION PAR PRÉTEUR			
	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice
TOTAL	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00
Auprès des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00
Dette provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 661.11 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

B1.7 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES		IV B2
ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		
MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS		
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLÉE	Délibération du
Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000 €		2019-04-03
Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Insertion non suivies de réalisation	5	09/07/2014
Etudes non suivies de travaux	5	09/07/2014
Viallisation de terrains (branchements eau, assainissement, électrique, téléphonique, gaz)	20	09/07/2014
Signalétique	10	09/07/2014
Alarme des bâtiments	15	09/07/2014
Totem, communication	15	09/07/2014
Regard eaux	20	09/07/2014
Plantations	15	09/07/2014
Agencements et aménagements de terrains	15	09/07/2014
Bâtiments légers, abris	10	09/07/2014
Agencements, aménagements et réparation de bâtiment, installations électriques et téléphoniques	15	09/07/2014
Subvention équipement : sur la même durée que le bien quand nature du bien financé précisée	0	09/07/2014
Subvention équipement quand elle finance un ensemble de biens d'équipement	15	09/07/2014
Construction des immeubles productifs de revenus	30	03/04/2019
Installations générales, agencements, aménagements des immeubles productifs de revenus	15	03/04/2019

PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N					IV – ANNEXES	
Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		177,00	177,00		0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00		0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00		0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00		0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00		0,00
Autres provisions pour risques	0,00		177,00	177,00		0,00
Provision pour comptes d'argne temps	0,00	02/04/2025	177,00	177,00		0,00
Dépréciations (3)	0,00		4 905,00	4 905,00	0,00	4 905,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00		0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00		0,00
- des comptes de tiers	0,00		4 905,00	4 905,00	0,00	4 905,00
Provision pour dépréciation des actifs circulants	0,00	11/12/2024	4 905,00	4 905,00	0,00	4 905,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00		0,00
Total des provisions semi-budgétaires	0,00		5 082,00	5 082,00	177,00	4 905,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00		0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00		0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00		0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00		0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00		0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00		0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00		0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00		0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00		0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00		0,00

CC COTE D'ALBATRE • ZONES INDUSTRIELLES - BP - 2025

	Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
- des comptes financiers	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS	0,00			5 082,00	5 082,00	177,00	4 905,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ÉTALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ÉTALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

				IV – ANNEXES	IV
				ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4
ETAT DES CHARGES TRANSFEREES					
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (III)
	TOTAL			0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (I + III).

				ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	ETAT DES CHARGES TRANSFEREES
Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (III)
	TOTAL			0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (I + III).

	IV – ANNEXES	
	ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Ensemble des réalisations communes (hors restes à réaliser).
- (3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.
- (4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.
- (5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (7) Indiquer le chapitre.

	IV – ANNEXES	IV		
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRÉTS	B6		
Prêts (compte 274)				
Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer	ICNE de l'exercice
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES		
Article	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 01/01/N Annuité à verser au cours de l'exercice
8015 Emprunts garantis (1)	0,00	0,00
8016 Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00
8017 Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés		
Marchés de partenariat (4)	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00
Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements données.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES		IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN		B7.2
ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)		
Article	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N Annuité à recevoir au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00
8027 Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00
8028 Autres engagements reçus		
Recette grevée d'affectation spéciale (2)		
Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES		IV	
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N		B9	

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)		EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

	IV – ANNEXES
	ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		FONDEMENT DU CONTRAT (4)	NATURE DU CONTRAT (5)
			Indice (8)	Euros		
Agents occupant un emploi permanent (6)					0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)					0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR: ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S. Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1° : Absence de cadre l'emploi de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2° : Justifiée par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'à la première renouvellement du conseil municipal.

332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6° : Emplois des communes (> 1 000 hab.) et des groupements de communes (> 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 : Contrat territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-6 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel concerne le remplacement avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

333-1-343-3 : Modultas particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A/ autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

	IV – ANNEXES	IV
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		B10
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER		

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel Communautaire (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

	IV – ANNEXES	IV	
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1	
LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE			
DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par Tpz, Tpu, Tpu + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	B11.2
	LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES	

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.
Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;

- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

	IV – ANNEXES	IV
	ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 040 746,13	1 040 746,13
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-139 308,10	-139 308,10
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	901 438,03	901 438,03

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	901 438,03	901 438,03
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	901 438,03	901 438,03

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	96 260,00	96 260,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	305 000,00	305 000,00
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	208 740,00	208 740,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B	96 260,00	I
	16 Emprunts et dettes assimilées (A)	35 060,00	35 060,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	35 060,00	35 060,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)	61 200,00	61 200,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	61 200,00	61 200,00

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES			IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES			C1.3
RESSOURCES PROPRES			
Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b	305 000,00	III
	Ressources propres externes de l'année (a)	0,00	0,00
10222	FCTVA	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
	Ressources propres internes de l'année (b) (4)	305 000,00	305 000,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28128	Autres aménagements de terrains	229,00	229,00
281321	Immeubles de rapport	271 623,00	271 623,00
281351	Bâtiments publics	1 355,00	1 355,00
28152	Installations de voirie	740,00	740,00
281531	Réseaux d'adduction d'eau	2 290,00	2 290,00
281532	Réseaux d'assainissement	281,00	281,00
281534	Réseaux d'électrification	5 934,00	5 934,00
281538	Autres réseaux	0,00	0,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 349,00	1 349,00
2817321	Immeubles de rapport (mise à dispo)	17 310,00	17 310,00
2817534	Réseaux d'électrification (mise à dispo)	389,00	389,00
281788	Autres immo. corporelles (m. à dispo)	83,00	83,00
28181	Installations générales, aménag divers	446,00	446,00
281838	Autre matériel informatique	596,00	596,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	485,00	485,00
28188	Autres immo. corporelles	1 890,00	1 890,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	IV – ANNEXES	IV D1
---	--------------	----------

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE